

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
SÉANCE DU 18 JANVIER 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-019

Objet : Conventions d'Université Côte d'Azur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial, et notamment son article 4 I ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-97 du 4 septembre 2020 du conseil d'administration d'Université Côte d'Azur portant sur les modalités d'organisation à distance des délibérations des instances collégiales d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration ;

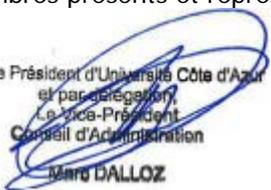
Approuve les conventions d'Université Côte d'Azur recensées selon les tableaux annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **26** Fait à Nice, le 18 janvier 2022


Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marc DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-019**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 26 janvier 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR – SIREN 130 025 661
GRAND CHATEAU – 28 AVENUE VALROSE
BP 2135 – 06103 NICE CEDEX 2

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
1	CESI	Mme Julie Oreggia	Site plaine du var	Philippe Guetti	01/10/2021	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Amphithéâtre 2, Rémi Radel : Formation	1 demi-journée	X	
2	CESI	Mme Myriam Adjimi	Site plaine du var	Philippe Guetti	02/11/2021	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	une salle de cours de 20 places avec vidéoprojecteur : Formations	10 jours	X	
3	CFA REGIONAL DE L'ACADEMIE DE NICE - GIPFIPAN	M. Emmanuel Didier	Site plaine du var	Philippe Guetti	23/11/2021	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Gymnase Sport Collectif, salle 102, Amphithéâtre 2, Rémi Radel : Organisation de l'élection des super délégués	1 journée	X	
4	Olympic Nice Natation	M.J Monnot	Campus Staps	Mme Anne Vuillemin		Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public 2020-2021	Gymnase du Campus Staps : utilisation des installations de gymnastique	9 mois	X	

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
	Association of Doctoral and Master Students DS4H	Mme Deborah BOYENVAL	EUR DS4H	Johan MONTAGNAT	12/10/2021	Convention de Mécenat	Soutien à l'association étudiante DS4H	Année universitaire 2021/2022		5 000 €

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
	FRANCOPHONIA SARL	David AYACHE Responsable Financier	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	17/12/2021	Avenant à la convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles du 05/07/21 au 20/08/21	47 jours	8 412 € TTC	-
	CNQAOS NICE	Jacqueline FESNEAU Directrice	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	03/01/2022	Avenant à la convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles CNQAOS du 27/02/21 au 31/08/21	6 mois	10 260 € TTC	-

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
202 avenant n°1	UCA/Nature Passion Verte	J. PASTORINO	Faculté de Médecine	M. P. BAQUE	25/11/2021	autorisation d'occupation temporaire du domaine public	Prorogation de la convention pour l'autorisation de stationnement d'un véhicule dans le cadre d'une activité de vente de primeurs et produits d'épicerie	1 an	50 €	NEANT

n°	Date Ouverture dossier	Type de contrat	PROJET	Partenaires	Laboratoire	Resp. Scient.	Stade	Durée	Date d'effet	Montant HT	GESTION
2021/671	2021/12/03	Contrat de prestation	Avenant n°1 : « Réalisation de vingt-sept (27) IRM cérébrales sur des patients atteints de	CENTRE HOSPITALIER PRINCESSE GRASSE	Neuromod	Florence Askenazy-Gittard Susanne	Ouvert	1.9	2022/01/01	0,00 €	Université Côte d'Azur
Nombre pour Contrat de prestation : 1										0,00 €	
2021/682	2021/12/07	Projet DiRVED	CCO M.Vincent DANI		IBV/CNRS UMR7277/INSERM U1091	Stephane Noselli	Signé	2.9	2021/12/01	0,00 €	Université Côte d'Azur